



# Revenu en élevage ovin viande : poids croissant du concentré



Cette nouvelle étude sur les déterminants du revenu des éleveurs ovins viande spécialisés montre une incidence plus importante de la maîtrise de la consommation de concentré, avec un poids équivalent à celui de la productivité des brebis. Par rapport à la précédente étude, on peut aussi constater un impact moindre des charges de mécanisation, ainsi qu'une progression de celui des charges liées aux bâtiments : signe d'investissements de plus long terme, après le pic de revenu de 2016 ?

Mais, avant ces facteurs techniques, les écarts de revenu restent d'abord expliqués par la taille du troupeau et plus encore par les aides découplées, rapportées à la brebis. Les aides du 2<sup>nd</sup> pilier ont un effet proche de ceux de la consommation de concentré et de la productivité des brebis.

## 37 000 € DE REVENU POUR 575 BREBIS

Cette nouvelle étude analyse les résultats des fermes de références spécialisées du dispositif Inosys-Réseaux d'Élevage, pour les campagnes 2015, 2016 et 2017. Comme pour les précédentes études, c'est le revenu total qui a été analysé (compte-tenu de la difficulté d'apprécier de manière complètement homogène la main-d'œuvre des exploitants).

Au total, 439 résultats de fermes de références ont été valorisés, dont 152 pour 2015, 140 pour 2016 et 147 pour 2017. En moyenne sur les trois années, le revenu par exploitation est de 37 038 €, pour 575 brebis, avec une productivité numérique de 1,17 agneau/brebis, un poids de carcasse par agneau de 17,0 kg et un prix de 6,95 €/kg (tous types d'agneaux confondus). Le revenu moyen par exploitation a progressé entre 2015 et 2016, surtout grâce à la réforme de la PAC, mais aussi du fait du repli du prix des aliments. Il s'est ensuite replié en 2017, sous l'effet de la dégradation de la productivité des brebis, en lien avec de moins bonnes conditions climatiques : sécheresses de l'automne 2016 dans les régions herbagères et de l'été 2017 dans le quart sud-est.

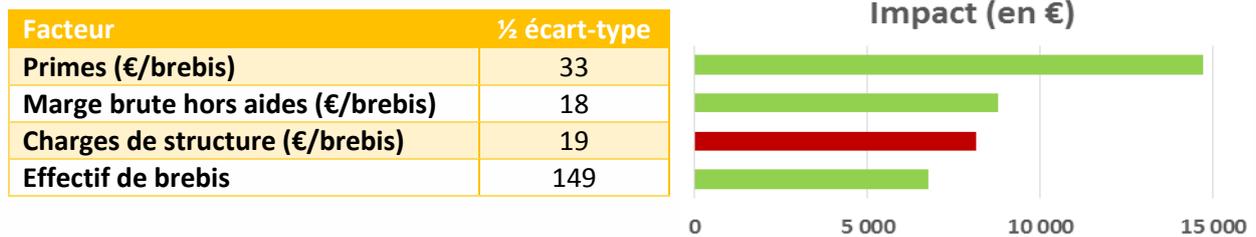
Caractéristiques moyennes par année  
(Source : Inosys - Réseaux d'Élevage, 2019)

Année	2015	2016	2017
Nombre d'élevages	152	140	147
Brebis	571	578	578
Productivité numérique/brebis	1,17	1,20	1,14
Prix moyen agneaux (€/kg carcasse)	7,00	6,94	6,92
Kg Concentré/brebis	141	147	148
Kg Concentré/kg carcasse produit	6,9	7,0	7,3
Prix unitaire Concentré (€/tonne)	293	283	285
Revenu/brebis (€/brebis)	67	80	70
Revenu total (€/exploitation)	33 585	41 501	36 658

## APPROCHE SYNTHETIQUE : LES PRIMES CREUSENT L'ECART

La dernière réforme de la PAC a accentué les différences de primes perçues entre élevages selon leur localisation. Les primes pèsent toujours plus dans l'élaboration du revenu : elles l'impactent maintenant deux fois plus que les trois autres facteurs étudiés dans l'approche synthétique. Mais la technicité, illustrée par la marge brute hors aides, a toujours un effet sur le revenu légèrement supérieur à ceux des charges de structure et de l'effectif de brebis.

Approche synthétique : impact des différents facteurs sur le revenu total de l'exploitation  
(Source : Inosys - Réseaux d'Élevage, 2019)



### MODE D'EMPLOI

- **Une même base de variation (1/2 écart-type)** a été retenue pour pouvoir comparer les effets des différents facteurs, exprimés dans des unités différentes, aussi bien des euros (primes) que des dénombrements (effectif brebis) ou des kilos (de carcasse, de concentré).
- Dans le cas théorique d'une répartition « normale » (courbe en cloche), ½ écart-type de plus par rapport à la moyenne **correspond à 20 % des exploitations**. En pratique ce n'est pas tout à fait le cas (par exemple 17% des élevages détiennent entre 575 et 724 (575 +149) brebis).
- **Les impacts positifs sont en vert, ceux négatifs sont en rouge**. Ainsi, tous systèmes confondus :
  - Selon le modèle retenu, 149 brebis de plus c'est statistiquement 6 800 € de revenu en plus dans l'approche synthétique (ou 7 100 € dans l'approche analytique, cf. page suivante),
  - 0,17 agneau de plus par brebis c'est statistiquement 4 300 € de plus,
  - 1,7 kg de concentré de plus par kg de carcasse produit c'est statistiquement 4 700 € de moins, etc.

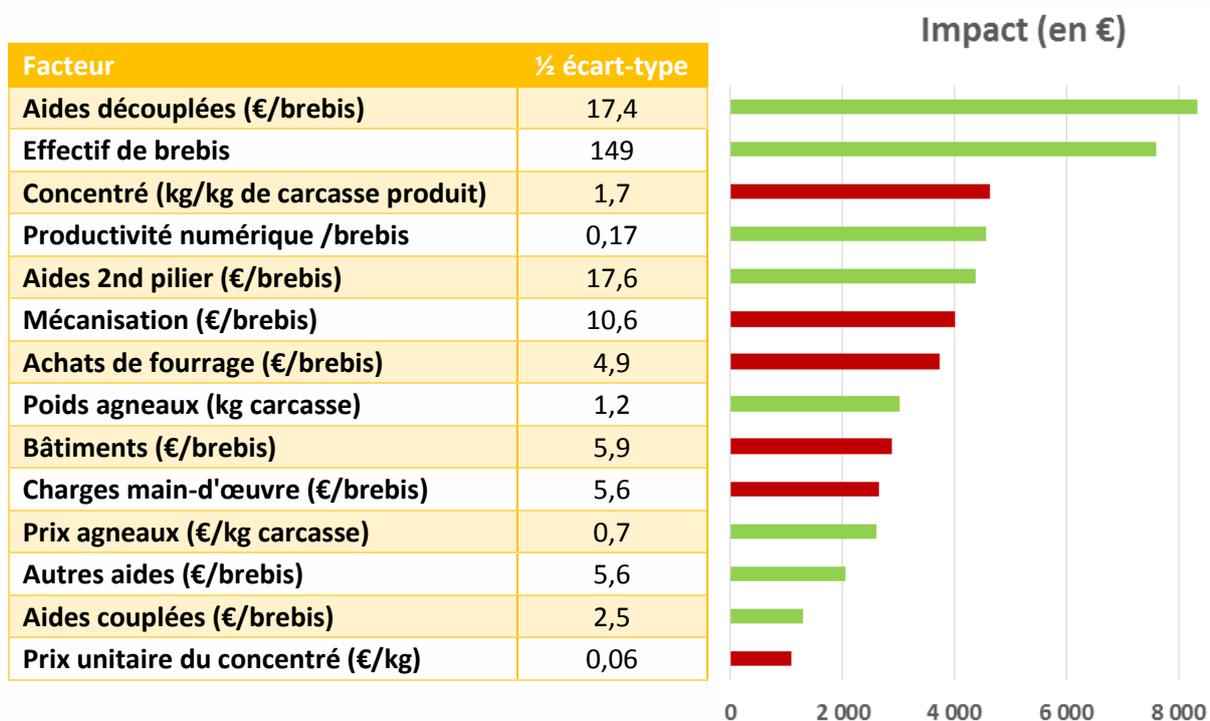


## APPROCHE ANALYTIQUE : POIDS CROISSANT DU CONCENTRE

Dans l'approche analytique, la marge brute, les charges de structure et les primes sont remplacées par leurs composantes ou déterminants. Les facteurs pris en compte sont :

- l'effectif du troupeau et la productivité numérique des brebis,
- le poids moyen de carcasse des agneaux vendus et le prix moyen par kg de carcasse,
- la consommation totale de concentré par kg de carcasse d'agneau produit et le prix unitaire moyen du concentré consommé,
- le montant par brebis des autres charges opérationnelles (achats de fourrages, frais de la surface fourragère et d'élevage) et de structure (main-d'œuvre, mécanisation, bâtiments, frais financiers, charges diverses).
- le montant par brebis des aides couplées, découplées, du 2<sup>nd</sup> pilier, et les autres.

Approche analytique : impact des différents facteurs sur le revenu total de l'exploitation  
(Source : Inosys - Réseaux d'Élevage, 2019)



Par rapport à l'étude précédente (2014-2016), les primes ont été détaillées. Il en ressort que ce sont les écarts en matière de primes découplées, rapportées à l'effectif de brebis, qui sont le 1<sup>er</sup> facteur explicatif des écarts de revenu, juste devant l'effectif de brebis. Les aides du 2<sup>nd</sup> pilier pèsent également beaucoup, mais deux fois moins que les aides découplées. Le poids des autres aides, couplées ou non, est logiquement beaucoup plus faible.

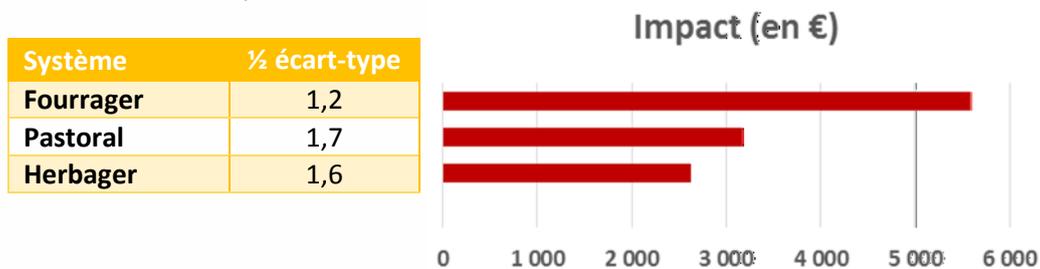
Parmi les facteurs techniques, la maîtrise de la consommation de concentré devient le premier levier d'action pour améliorer le revenu, mais quasiment à égalité avec la productivité numérique des brebis. La précédente étude avait permis de pointer la progression inquiétante du poids de la mécanisation. Cette nouvelle étude révèle que ce poids recule un peu et qu'à contrario, celui des bâtiments progresse : ils correspondent à des investissements à long terme, garants de meilleures conditions de travail, et souvent de meilleurs résultats techniques et économiques.

## LES FOURRAGERS PARTICULIEREMENT SENSIBLES A LA CONSOMMATION DE CONCENTRE

Pour pouvoir comparer les données d'exploitations "équivalentes", plusieurs types de variables sont prises en compte : la zone de handicap, le système fourrager (pastoral, herbager ou fourrager intensif) et la main-d'œuvre : « individus » ( $\leq 1$  UMO), « couples » ( $> 1$  et  $\leq 2$  UMO), « sociétés » ( $> 2$  UMO).

Comme dans l'étude précédente, la seule interaction significative impliquant le système fourrager concerne la consommation de concentré : 1 kg de concentré en moins par kg de carcasse produit a rapporté 4 610 € de revenu supplémentaire en système fourrager intensif, 1 920 € en système pastoral et 1 620 € en système. Les impacts de variations d'1/2 écart-type (1,3 à 1,7 kg selon le système) sont présentés dans le graphe ci-dessous.

Impact de la consommation de concentré par kg de carcasse produit sur le revenu total de l'exploitation (Source : Inosys - Réseaux d'Elevage. 2019)



## DES MARGES DE PROGRES TECHNIQUES TOUJOURS ACCESSIBLES

Il faut toujours rappeler que la réalisation des marges de progrès techniques, sur la consommation de concentré (- 1,7 kg de concentré/kg de carcasse produit) ou la productivité des agneaux (+ 0,17 agneau produit par brebis), requière moins d'investissements et de travail qu'une augmentation de la taille du troupeau de 149 brebis. Mais selon les structures des exploitations, la conquête de ces marges de progrès technique nécessite parfois des investissements, en priorité sur le parcellaire et les bâtiments. De meilleures conditions de travail se répercutent généralement sur les résultats techniques et économiques ultérieurs.

Document édité par l'Institut de l'Elevage  
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr  
Juillet 2019 - Référence Idele : 00 18 502 039 – Réalisation : Valérie Lochon  
Crédit photos : Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

- Aurore Philibert - Institut de l'Elevage - aurore.philibert@idele.fr
- Sabine Delmotte - Institut de l'Elevage - sabine.delmotte@ma02.org
- Carole Jousseins - Institut de l'Elevage - carole.jousseins@idele.fr
- Maxime Marois - Institut de l'Elevage - maxime.marois@idele.fr
- Marie Miquel - Institut de l'Elevage - marie.miquel@idele.fr
- Gilles Saget - Institut de l'Elevage - gilles.saget@idele.fr
- Louis-Marie Cailleau - Institut de l'Elevage - louis-marie.cailleau@idele.fr
- Vincent Bellet - Institut de l'Elevage - vincent.bellet@idele.fr

### INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.